



Label « BALISES POUR LA CITOYENNETÉ »

Nous nous demandons souvent comment préparer nos enfants à vivre dans ce monde qualifié de « turbulent », comment leur apprendre à réfléchir de façon indépendante et critique, comment leur enseigner le « vivre ensemble », comment les aider à communiquer avec « l'autre » dans le respect et la compréhension.

Enseigner les valeurs attachées à la citoyenneté est aussi important que d'apprendre à lire et à écrire.

L'ASBL Mémoire d'Auschwitz a décidé, en collaboration avec ses deux commissions pédagogiques francophone et néerlandophone, de mettre en lumière les écoles qui font des efforts particuliers dans le domaine de l'éducation de la mémoire et qui prennent l'initiative d'enseigner tolérance, respect et responsabilité civique, en leur attribuant le label « Balises pour la citoyenneté ».

ATTENTION !

Il ne s'agit en aucun cas d'un nouveau concours.

Nous voulons reconnaître chaque année les efforts de citoyenneté qui ont été entrepris par les enseignants, par les élèves et par les directeurs.

Toutes les écoles secondaires du pays sont contactées et informées de la possibilité d'être reconnues pour leur travail. Les établissements intéressés devront nous renvoyer leur demande de participation complétée d'un court questionnaire. Les écoles qui se sont inscrites au concours annuel « Exprime-toi ! » recevront le label automatiquement.

Règlement

- 1 – L'école participe ou a participé de façon active (des dons d'argent sans actions entreprises ne comptent pas comme participation active) à un ou des projets humanitaires, sociaux et/ou de mémoire. Le projet sera décrit en détail.
- 2 – Les projets peuvent être des collaborations avec d'autres institutions ou des initiatives individuelles de l'école.
- 3 – Chaque école pourra participer chaque année, même après avoir été récompensée une année antérieure.
- 4 – Les projets n'auront aucun but lucratif ni pour l'école ni pour les élèves.
- 5 – Les institutions lauréates s'engagent à être présentes lors de la remise du label.
- 6 – Les institutions lauréates autorisent l'ASBL Mémoire d'Auschwitz à utiliser leur nom pour des raisons de communication.
- 7 – L'école s'est inscrite pour participer au concours annuel « Exprime-toi ! »

C'est la date de la commémoration de la libération du camp d'Auschwitz, le **27 janvier** que nous avons choisie pour la cérémonie de remise des labels, et **l'Atelier Marcel Hastir, rue du Commerce, 51 à 1000 Bruxelles** pour des raisons historiques :

C'est dans ce lieu que trois jeunes gens ont pris la décision d'arrêter le XX^e convoi de Malines vers Auschwitz, acte ultime de citoyenneté.

Pour la remise des prix, nous invitons un·e représentant·e de la direction, du corps enseignant et des élèves. Les ministres de l'Enseignement de chaque région représentée seront également invités.

Henri Goldberg

Président de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

Frédéric Crahay

Directeur de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz



Bulletin d'inscription à nous retourner avant le 1^{er} décembre 2022
(par courrier ou courriel – voir adresses en bas de page).

Nom de l'institution :

Adresse de l'institution :

Nom et adresse de courriel d'un membre de la direction :

Nom et adresse de courriel d'un enseignant, responsable du (ou des) projet(s) :

Description du(des) projet(s) :
(joindre le plus de détail possible au dossier)

Votre école s'est inscrite au concours annuel « Exprime-toi ! »

Oui

Non

Cachet de l'école et signature de la direction